



INFOS

A E D Z R P

INFOS ADZRP n° 178 FEVRIER 2023

<http://adzrp.e-monsite.com>

adzrp44@gmail.com

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

CONSEIL MUNICIPAL du 23 février 2023

Parce que nous considérons la fuite d'essence sur le bac P551 comme accident grave, que les concentrations de benzène relevés entre le 21 et 28 décembre atteignaient des niveaux jamais atteints sur notre secteur, que les conséquences sanitaires ne pouvaient pas être ignorées, que les effets sur l'environnement (air, eau, sols) sont redoutés, l'AEDZRP s'était adressée individuellement à chaque élu(e) municipal(e) espérant ainsi susciter curiosité et intérêt.

Peine perdue, aucune allusion de la part des membres de la liste majoritaire. Seules les 3 listes d'opposition avaient ensemble adressé une question écrite au Maire de la commune qu'ils ont présentée et développée en fin de conseil municipal.

Nous nous attendions à une réponse sobre et claire. Beaucoup de "on" (on aimerait savoir qui se cache derrière ces "on", de nombreuses contradictions, des refus d'assumer ses responsabilités sous prétexte de l'absence d'informations à communiquer, ...

Quelques commentaires:

Le Maire se défend et met en cause l'Etat qui n'a pas assuré ses responsabilités.

Devant son conseil municipal, pendant une demi-heure, il essaie d'être convaincant en abondant son discours de détails le plus souvent contradictoires.

13 conférences téléphoniques étalées sur plusieurs jours regroupant la Préfecture, la DREAL, l'ARS, APL, le SDIS 44 : le Maire dit n'avoir pas eu transmission de mesures ni de messages à communiquer ... Surprenant, on ne peut pas imaginer les participants être restés muets lors de ces conférences ! Qu'a-t-il demandé ?

Surprenant quand on sait que les niveaux de concentration de benzène sont mesurés dès 23h 30 dans la nuit du 21 au 22 décembre

Concernant les capteurs: "on" lui a dit que les capteurs fixes n'étaient pas efficaces car le vent tourne. Sait-il qu'il en existe déjà et qu'ils peuvent être doublés de capteurs mobiles !

Allusion à la Commission de Suivi de Site du 26 janvier dernier: Le Maire se satisfait d'une prochaine CSS qui se tiendrait dans un an. En tant que premier magistrat de la ville soucieux des conséquences de ces concentrations de benzène sur la santé des habitants, il avait la possibilité de demander comme l'a formulé l'AEDZRP la convocation rapide d'une CSS extraordinaire sans attendre 8 mois supplémentaires. Une fois encore, il démontre son manque de détermination et de réactivité !

Pourquoi la commission de sécurité de la commune ne s'est-elle pas réunie EN URGENCE?

CEDRALIS: - pas fait pour informer déclare le Maire (pourtant c'est ce qu'indique l'information sur le site de la Mairie vérifiable par toutes et tous) - *renseignements pris, Cédralis peut envoyer des SMS longs pouvant contenir jusqu'à 765 caractères*

- de plus un nombre de caractères limité (pourquoi certaines municipalités utilisatrices du même système adressent-elles des informations à leurs concitoyens ?).

- en multipliant les informations par cette voie, on banalise la démarche. Si tel est le cas, que pense Monsieur le Maire des alertes météo répétées diffusées sur nos radios ou téléviseurs ?

Pourquoi, en fin de CM, alors que Madame HENRY, directrice générale des services, commence son intervention "On a failli l'utiliser. On s'est posé la question...". Le reste de ses propos sera inaudible, le micro ayant été coupé . A méditer !

INTERVENTION DES ELU(E)S DE L'OPPOSITION



Question: Pour faire suite à la pollution de l'air en décembre dernier, l'information a été défailante, que comptez-vous faire pour l'améliorer ?

Texte pour le conseil :

Les Dongeois ont été exposés à des concentrations aiguës de benzène, polluant reconnu cancérigène entre le 21 et le 28 décembre dernier, les normes ont été largement dépassées pour porter atteinte à la santé des dongeois, soit 333 fois plus que le seuil le 1^{er} jour. La communication sur l'incident a été cacophonique. Vous avez déclaré le 22 décembre que "le problème devrait être résolu dans la journée. La fuite proviendrait d'un bac et serait contenue dans un bassin de rétention pour éviter la propagation" (*article OF publié le 22 décembre à 11h10*) ». La pollution se poursuivra jusqu'au 28 décembre, laissant les Dongeois exposés aux risques lors d'activités en extérieur ! Des rapports sont attendus pour mesurer l'ampleur de l'incident, la vérité devra être mise sur la place publique, nous aurons l'occasion d'en débattre. Cependant, vous conviendrez, aisément, que des mesures de précautions s'imposaient et que l'information a été défailante. Un retour d'expérience dans les pratiques doit être mené. Que comptez-vous mettre en œuvre pour améliorer l'information envers la population face à un danger.

Ghislain BAUDICHAUD, Joséphine DAVID, Mikaël DELALANDE, Vincent MIAULT, Christine MISIN, Alain PABOIS et Yvonick PERRIN.

DEMANDE DE SUBVENTION : L'AEDZRP, association environnementale dongeoise reconnue d'intérêt général, créée en 2011, a multiplié les informations dans ses publications au service du plus grand nombre. Comme d'autres associations dongeoises, elle a déposé une demande de subvention auprès de la commune pour l'année 2023.



Mercredi 15 février: arrêt de manière imprévue de l'un des deux transformateurs électriques au sein de la raffinerie. Lundi 27 février: nouvel arrêt de manière imprévue du 2ème transformateur électrique au sein de la raffinerie.

A ce jour, les unités sont toujours à l'arrêt. Quelles sont les causes directes et indirectes et les conséquences de tels dysfonctionnements. Sommes nous réduits à subir les torchages ?...

N'oubliez pas de renouveler **votre adhésion:**



ADHÉSION 2023

L'AEDZRP est maintenant reconnue « association environnementale d'INTÉRÊT GÉNÉRAL » ce qui permet à chaque adhérent(e)s de bénéficier d'une **déduction fiscale de 66 %** pour tout don effectué **au-delà du montant de la cotisation.**

Exemple :

- je verse 10 € de cotisation + 15 € de don

- je peux déduire 10 € de mes impôts, mon adhésion me revient à **15 € au lieu de 25 €**

✂.....

Nom : Prénom.....

adresse mail :

.....

Je cotise + je fais un don de € = €

Je demande un reçu fiscal pour mon don de soutien

Coupon à retourner à AEDZRP, boîte aux lettres n° 24 , Maison des Associations , rue des Métairies.